Nations Unies S/PV.7172



Conseil de sécurité

Soixante-neuvième année

Provisoire

7172e séance

Lundi 12 mai 2014, à 15 heures
New York

Président :	M. Oh Joon	(République de Corée)
Membres :	Argentine	Mme Perceval
	Australie	M. Quinlan
	Chili	M. Galvéz
	Chine	M. Wang Min
	États-Unis d'Amérique	Mme Power
	Fédération de Russie	M. Pankin
	France	M. Araud
	Jordanie	Le prince Zeid Ra'ad Zeid Al-Hussein
	Lituanie	Mme Murmokaitė
	Luxembourg	Mme Lucas
	Nigéria	M. Laro
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Wilson
	Rwanda	M. Gasana
	Tchad	M. Cherif

Ordre du jour

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan et le Soudan du Sud

14-33079 (F)









La séance est ouverte à 15 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan et le Soudan du Sud

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant du Soudan du Sud à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je souhaite une chaleureuse bienvenue au Secrétaire général, S. E. M. Ban Ki-moon, et je lui donne la parole.

Le Secrétaire général (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de me donner l'occasion de prendre la parole aujourd'hui, et je remercie le Conseil de sécurité de l'attention qu'il accorde à l'escalade de la crise au Soudan du Sud. Je me suis rendu dans le pays la semaine dernière pour sonner l'alarme face à la violence et au risque d'une famine catastrophique, ainsi que pour pousser les autorités à faire marche arrière et quitter la voie destructrice sur laquelle ils se sont engagés.

J'ai eu un entretien long et constructif avec le Président Salva Kiir mardi dernier à Djouba, et je me suis entretenu par téléphone avec l'ancien Vice-Président, M. Riek Machar. Le message que j'ai transmis à mes deux interlocuteurs était clair : ils doivent collaborer pour refermer les blessures qu'ils ont ouvertes.

Je suis heureux qu'ils aient accueilli favorablement mon appel à renouer le dialogue. Je me félicite de l'accord de cessez-le-feu signé à Addis-Abeba vendredi et je salue le rôle de médiateur joué par l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), sous la présidence du Premier Ministre éthiopien, M. Dessalegn. J'appelle la communauté internationale à continuer d'appuyer les efforts de l'IGAD.

Depuis le début de la crise, il y a cinq mois, plusieurs milliers de Sud-Soudanais ont été tués, des atrocités ont été commises par les deux parties, plus d'un million de personnes ont été déplacées et près de 5 millions d'autres ont besoin d'une assistance humanitaire.

Si le conflit se poursuit, la moitié des 12 millions d'habitants du Soudan du Sud seront soit déplacés, soit réfugiés à l'étranger, et affamés voire morts d'ici à la fin de l'année.

À Djouba, je me suis rendu à Tomping, sur le site de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) dédié à la protection des civils, qui accueille quelque 20 000 personnes. J'ai été horrifié par les conditions qu'elles doivent endurer, bien pires que celles des nombreux camps de réfugiés que j'ai visités dans le monde, y compris les camps qui accueillent des réfugiés Syriens. Mais je tiens à insister sur le fait que nos bases de maintien de la paix ne sont pas conçues pour accommoder un tel afflux – et n'ont pas à être conçues dans ce sens. La MINUSS et les divers organismes des Nations Unies œuvrent à présent pour fournir un hébergement plus sûr et plus hygiénique aux plus de 80 000 personnes à qui nous fournissons un abri à travers tout le pays.

L'ONU a raison d'ouvrir ses portes en cas d'urgence afin de protéger des civils innocents, mais cette politique sans précédent s'accompagne de risques considérables – pour le personnel de l'ONU, pour nos relations avec les communautés et pour ceux que nous nous efforçons d'abriter. Ce n'est pas une décision anodine, ni prise à la légère, mais c'est une décision que nous étions moralement obligés de prendre.

Je suis fier des actions de nos soldats de la paix et du personnel civil de l'ONU. Leur réaction rapide et leur courage ont sauvé des milliers de vies. Mais cela ne constitue pas une solution de long terme. Nous sommes en présence d'une calamité entièrement créée par l'homme et l'engagement de tous les acteurs impliqués est absolument nécessaire pour changer de cap. Il y a selon moi cinq priorités.

Premièrement, les combats doivent cesser immédiatement. Les populations doivent pouvoir retourner sur leurs terres pour y procéder aux semailles et s'occuper de leurs cultures en paix. La faim et la malnutrition sont déjà généralisées. Si on laisse passer la saison des semailles, le risque de famine sera réel. C'est pourquoi nous appelons à une période de 30 jours de tranquillité, respectée par les deux parties. Je suis préoccupé par les accusations de violations du cessez-le-feu qui émanent déjà des deux camps et j'exhorte toutes les parties à la plus grande retenue.

Deuxièmement, les deux parties doivent tenir leur engagement de permettre l'accès humanitaire par voie aérienne, terrestre et, surtout, par péniche le long du Nil. Les soldats de la paix et les travailleurs

humanitaires opèrent dans des conditions de plus en plus difficiles. Les attaques qui visent l'ONU et les agents humanitaires sont inacceptables. Elles doivent cesser immédiatement et toutes les parties doivent respecter le droit international des droits de l'homme et le droit international humanitaire.

Troisièmement, la communauté internationale doit soutenir l'action humanitaire. L'ONU est en train de lancer une opération de très grande ampleur pour venir en aide à 3,2 millions de personnes, mais nous avons besoin de ressources. Il manque à la communauté humanitaire 781 millions de dollars pour atteindre le 1,27 milliard de dollars que nous estimons nécessaire avant le second semestre. J'exhorte tous les pays à appuyer la conférence des donateurs pour le Soudan du Sud qui sera organisée le 20 mai par la Norvège et l'ONU.

Quatrièmement, la justice et la responsabilité doivent prévaloir. Le rapport sur les droits de l'homme publié par la MINUSS jeudi dernier souligne l'ampleur des atrocités commises par toutes les parties. Il y a de bonnes raisons de croire que des crimes contre l'humanité ont été commis. La création, avec la participation de la communauté internationale, d'un tribunal spécial ou hybride doit être envisagée.

Cinquièmement, les deux dirigeants doivent s'engager de nouveau en faveur d'un processus d'édification de la nation sans exclusive, auquel tous les chefs politiques et la société civile puissent participer. Cela signifie qu'il faut s'attaquer aux causes qui sont à l'origine du conflit. Ils doivent mettre un terme à cette lutte absurde pour le pouvoir et rétablir le sentiment d'unité nationale qui existait au moment de l'indépendance.

Je salue le rôle de chef de file joué par le Premier Ministre éthiopien, M. Dessalegn, en sa qualité de Président de l'IGAD, et les efforts déployés par le Secrétaire d'État des États-Unis, M. John Kerry. Le dialogue politique est la seule solution. Il incombe à présent aux deux dirigeants sud-soudanais d'accélérer la dynamique en faveur de la paix.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général de son exposé.

Je donne maintenant la parole au représentant du Soudan du Sud.

M. Deng (Soudan du Sud) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, et je remercie les membres du Conseil de sécurité de me donner une nouvelle occasion de prendre la parole devant le Conseil au sujet de la situation tragique que connaît actuellement notre pays. Je me réjouis également et je m'honore de partager la parole avec le Secrétaire général, auprès duquel j'ai travaillé pendant cinq ans en tant que Conseiller spécial pour la prévention du génocide.

Les informations faisant état de violations du droit des droits de l'homme et du droit international humanitaire dans le cadre du conflit dévastateur qui secoue notre pays sont extrêmement troublantes. Dans ma précédente déclaration (voir S/PV.7168), j'ai fait rapport sur ce que s'efforce de réaliser le Gouvernement en créant une commission nationale d'enquête et en coopérant avec la Commission d'enquête de l'Union africaine.

S'agissant des points positifs, les derniers événements en date tendent à indiquer une évolution plus encourageante sur la voie de la paix. Suite au passage très apprécié dans le pays du Secrétaire d'État des États-Unis, M. John Kerry, et du Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, qui sont parvenus à persuader les dirigeants des factions belligérantes de se rencontrer face à face, le Président Salva Kiir et M. Riek Machar se sont en effet rencontrés grâce à la médiation déterminée et inlassable du Premier Ministre éthiopien, Hailémariam Dessalegn, et ont signé un accord-cadre pour le processus de paix.

Cet accord exige non seulement la cessation immédiate des hostilités, en réaffirmation de l'accord du 23 janvier relatif à la cessation des hostilités, mais fait également obligation aux parties de séparer leurs forces et d'appuyer le déploiement du mécanisme de surveillance et de vérification de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD). L'accord prescrit également l'ouverture de couloirs humanitaires et une coopération inconditionnelle avec l'ONU et les organismes humanitaires afin que l'aide humanitaire puisse parvenir aux populations touchées dans toutes les régions du pays.

Les parties sont également convenues de créer un gouvernement transitoire d'unité nationale et d'associer toutes les parties prenantes, notamment les anciens prisonniers, les partis politiques, la société civile et les organisations confessionnelles, aux négociations sur la formation du gouvernement de transition, à un texte de consensus pour la constitution permanente du Soudan du Sud et au règlement de tout autre problème concernant l'avenir du pays.

Cette évolution positive de la situation est avant tout à mettre à l'actif des dirigeants du Soudan du Sud, bien entendu, en particulier du Président Salva Kiir, qui a accédé aux demandes qui lui étaient faites de tendre la main à M. Riek Machar, et de M. Machar, qui, à son tour, a réagi favorablement, ce qui a permis de mettre un terme aux destructions considérables, en termes de vies perdues comme en termes matériels, qui ont fait des ravages dans le pays. Compte tenu de l'âpreté du conflit et de la fracture qu'il a engendrée dans le pays, ce retournement remarquable n'aurait pas été possible sans les pressions de la communauté internationale. Le peuple sud-soudanais, qui est la première victime de cette violence généralisée, est profondément reconnaissant envers la communauté internationale, en particulier les dirigeants de l'IGAD, l'Union africaine, l'ONU et les États-Unis. C'est un nouveau témoignage de la volonté de l'ONU et de la communauté internationale d'aider le Soudan du Sud à surmonter les problèmes redoutables auxquels il est confronté depuis son accès à l'indépendance, à l'issue d'une guerre de libération dévastatrice longue d'un demi-siècle.

Cela témoigne également de la volonté internationale croissante d'assister les pays sortant d'un conflit dans le processus de consolidation de la paix, de la sécurité et de la stabilité, conditions *sine qua non* du développement socioéconomique. Et enfin, ce qui est primordial, la communauté internationale est déterminée à aider les gouvernements à assurer la protection de leur population. Si c'est une responsabilité, en effet, qui leur revient au premier chef, il incombe à la communauté internationale, lorsqu'un État n'est pas en mesure de s'acquitter de cette responsabilité nationale, de fournir l'appui nécessaire pour renforcer la capacité de cet État d'honorer cette responsabilité.

Le Gouvernement sud-soudanais est bien conscient de sa responsabilité de protéger sa population, même si, comme nous l'avons souvent reconnu, la capacité de l'État en la matière est considérablement limitée par un certain nombre de facteurs historiques liés à la longue guerre que nous avons connue. L'appui international est donc d'une importance critique pour le renforcement des capacités de l'État. C'est pourquoi nous n'avons cessé d'expliquer que, s'il est nécessaire que la communauté internationale reconsidère la séquence de ses priorités à la lumière de la crise actuelle, son appui au renforcement des capacités de l'État doit demeurer au sommet des nouvelles priorités définies.

Ayant pu observer directement la réaction du Secrétaire général adjoint et Conseiller spécial du Secrétaire général pour la prévention du génocide, j'ai pu remarquer la compassion et la passion avec laquelle le Secrétaire général et ses hauts responsables se dévouent à la cause du Soudan du Sud en vue de consolider la paix, la sécurité et le développement. Il est également vrai que la troïka composée de la Norvège, du Royaume-Uni et des États-Unis, de même que les pays frères de la région et nos amis et partenaires internationaux, n'ont cessé d'appuyer le Soudan du Sud, avant et après son indépendance.

Le Soudan du Sud est le théâtre de certaines des pires atrocités que le monde ait connues ces dernières années. En même temps, il est également bénéficiaire de l'attention et de l'appui concertés de la communauté internationale. Nous espérons que le succès spectaculaire remporté par M. Kerry et le Secrétaire général sera durable et permettra au Soudan du Sud de se réengager dans la voie de la paix, de la sécurité, de la stabilité et de la dignité, dans l'intérêt de l'ensemble de son peuple.

Comme il l'a dit à M. Kerry, le Président Kiir est un homme de parole, et il est déterminé à respecter cet engagement. C'est pourquoi il a immédiatement donné l'ordre à ses troupes d'interrompre toute activité militaire contre les rebelles, excepté en cas de légitime défense si elles sont attaquées. Nous voulons croire que M. Riek Machar honorera également la parole donnée. Les principes auxquels le Président Salva Kiir a toujours exprimé son attachement et ceux que M. Riek Machar a souvent invoqués pour justifier sa rébellion devraient servir de base pour trouver un terrain d'entente.

J'ai toujours été convaincu que les valeurs culturelles de notre peuple étaient des valeurs de paix, d'unité et d'harmonie. Même lorsque la société est fracturée par un conflit violent, l'objectif du processus de paix reste toujours de trouver un équilibre entre justice et responsabilité en remettant à l'honneur l'unité, le pardon et la réconciliation. Cela ne signifie pas, cependant, qu'il faille compromettre les principes de justice et de responsabilisation. Le problème consiste alors à trouver un équilibre entre ces principes afin de maximiser les aspects positifs tout en réduisant le plus possible les aspects négatifs.

Nous sommes pleinement conscients que ce sont les défis à relever par notre pays et la communauté internationale pour assurer la paix, tout en faisant le nécessaire pour que les responsables de violations

flagrantes des droits de l'homme et du droit international humanitaire répondent de leurs actes.

Le Président (*parle en anglais*) : Il n'y a pas d'autre orateur inscrit sur ma liste. J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 15 h 20.